

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE  
D'ÉVALUATION FONCIÈRE  
2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, pour les années 2026-2027-2028, a été déposé au bureau de la greffière par l'évaluateur municipal, le 13 septembre 2025.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce rôle au Service de l'évaluation, au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield, durant les heures d'ouverture de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit être déposée au plus tard le 30 avril 2026 à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
Service de l'évaluation et de la facturation  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent exigible en vertu du *Règlement 209 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation et ses amendements* et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 209 sont disponibles sur le site Internet de la Ville, au Service de l'évaluation et de la facturation, ainsi qu'au Service du greffe et des affaires juridiques.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 24 septembre 2025.

Valérie Tremblay, avocate, OMA  
Greffière